

**Ecole de droit de la Sorbonne
Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)**

**Master
«Juriste international»**

Droit privé comparé

Cours de M. Legrand

Année universitaire 2019-2020

Première partie

Aspects of English Contract Law

Lloyds Bank Ltd v. Bundy, [1975] 1 Q.B. 326 (C.A.).

National Westminster Bank v. Morgan, [1985] 1 A.C. 686 (H.L.).

Royal Bank of Scotland plc v. Etridge (No. 2), [2002] 2 A.C. 773 (H.L.).

Deuxième partie

Aspects of English Tort Law

Rylands v. Fletcher, (1866) L.R. 265 (Exch.); (1868) L.R. 330 (H.L.).

Cambridge Water Co. Ltd v. Eastern Counties Leather plc, [1994] 2 A.C. 264 (H.L.)
+ extraits de la décision («Excerpts from the House of Lords Decision in
Cambridge Water Co. Ltd v. Eastern Counties Leather plc»).

Transco plc v. Stockport MBC, [2004] 2 A.C. 1 (H.L.).

L'épreuve terminale écrite, valant pour l'ensemble de la note finale du cours "Droit privé comparé", prendra la forme d'un examen "à la maison" (ou "take-home examination"). Le sujet d'examen comprendra une question, laquelle sera distribuée à la fin de la dernière séance. Les étudiants disposeront ensuite de quatre semaines environ pour rendre une copie de 3000 mots, en anglais ou en français, par la voie électronique.